



FICHE ETOILE

CRITERIUM JONGLERIE

a) Finalité du Critérium

La mise en place du Critérium jonglerie au sein du District du Cher de Football s'inscrit dans la continuité de la mise en place des défis jonglerie lors des rencontres U11G - U13G et U13 Féminines. Cette opération vise à rassembler les différentes catégories concernées autour d'un même projet.

b) Objectif du Critérium

Ce critérium a pour objectifs :

- D'instaurer de façon régulière le travail de jonglerie auprès des catégories U11G - U13G et U13F.
- De développer la coordination spécifique et les habiletés techniques de nos joueuses et joueurs
- D'apporter un esprit de cohésion en favorisant l'implication de toutes les catégories concernées
- De valoriser les meilleurs clubs

c) Clubs éligibles

L'opération concerne tous les clubs du District du Cher possédant au minimum 1 équipe engagée en compétition U11 Garçons et U13 Garçons.

d) Critères

Le suivi de cette opération s'appuie sur le respect de critères qui sont précisés ci-dessous :

- **Critère 1 : Adhésion à l'action**
- **Critère 2 : Résultats obtenus**
- **Critère 3 : Implication des équipes féminines**



FICHE ETOILE

CRITERIUM JONGLERIE

e) Période du Critérium

Il s'organisera sur la saison en cours du mois de Janvier au mois de Mai, prenant en compte toutes les rencontres se disputant entre le **01 Janvier 2016 et le 31 Mai 2016**.

La 1^{ère} phase permettra à chaque équipe de s'appropriier l'action et le protocole dans chacune des catégories. Dès la seconde phase, les points seront officiellement comptabilisés suivant les critères définis auparavant.

f) Modalité et attribution des points

Le nombre total de points est de **200** qui se décompose de la façon suivante :

Adhésion = 100 points : *(Pourcentage obtenu en fonction de l'opération suivante)*

Nombre de participations / Nombre total de défis proposés par les catégories U11 et U13

Résultats obtenus = 50 points : *(Pourcentage obtenu en fonction de l'opération suivante)*

Nombre de victoires / Nombre total de défis proposés par les catégories U11 et U13

Implication des équipes féminines = 50 points

Ces 50 points sont divisés en 2 parties :

Adhésion régulière = 30 points

Nombre de participations / Nombre total de défis proposés par la catégorie U13F

Résultats obtenus = 20 points : *(Pourcentage obtenu en fonction de l'opération suivante)*

Nombre de victoires / Nombre total de défis proposés par la catégorie U13F

Retrouvez en annexe le barème d'attribution des points

g) Récompenses

Le club ayant le plus de points lors du cumul de tous les critères, se verra recevoir une récompense lors de la soirée **des Etoiles du Football à Vierzon le 08 Juin 2018**.